



Atlas de Biodiversité Intercommunal de Dinan Agglomération

**SYNTHESE MAMMALOGIQUE**

~ Données historiques de mammifères hors chiroptères ~



Février 2021

Réalisé pour :

**Dinan Agglomération**

8 Boulevard Simone Veil

22 100 Dinan

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION





## Atlas de Biodiversité Intercommunal de Dinan Agglomération

### Synthèse mammalogique ~ Données historiques de mammifères hors chiroptères ~

Thomas DUBOS

chargé de mission « Etudes et conservation » au Groupe Mammalogique Breton

Février 2021

---

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est **agrée Association de protection de la nature au niveau régional** et est membre de la fédération **France Nature Environnement Bretagne**.



- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 18C Rue du Sabot, 22440 Ploufragan ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58
- **Antenne de Loire-Atlantique** : ✉ 6, Bleuben – 44530 Guenrouet ☎ 02 40 87 42 21



# Sommaire

<i>Introduction</i> .....	3
<b>1. Contexte mammalogique du territoire</b> .....	<b>4</b>
1.1. Contexte biogéographique .....	4
1.2. Distribution des données historiques .....	5
<b>2. Analyse des données</b> .....	<b>9</b>
2.1. Mammifères semi-aquatiques .....	9
2.1.1. <i>La Loutre d'Europe</i> .....	9
2.1.2. <i>Le Campagnol amphibie</i> .....	11
2.1.3. <i>Les autres espèces de mammifères semi-aquatiques</i> .....	13
2.2. Micromammifères .....	14
2.2.1. <i>Le Muscardin</i> .....	14
2.2.2. <i>Les autres espèces de micromammifères</i> .....	16
2.3. Les autres mammifères terrestres .....	19
<b>3. Synthèse</b> .....	<b>21</b>
3.1. Mammifères de Dinan Agglomération .....	21
3.2. Caractérisation du territoire .....	22
<i>Conclusion</i> .....	24
<i>Références</i> .....	25

---

**Remerciements :** Nous remercions chaleureusement les bénévoles et les membres des réseaux Loutre, Chiroptères et Micromammifères du GMB qui ont permis l'acquisition des données historiques sur l'ensemble du secteur d'étude. Nous remercions également les photographes et illustrateurs pour leur prêt gracieux de photographies et dessins de mammifères.

## Introduction

Dans le cadre du programme d'Atlas de Biodiversité Intercommunale de Dinan Agglomération, le Groupe Mammalogique Breton s'est vu confié la réalisation d'une synthèse des données historiques de mammifères terrestres hors chiroptères. Les espèces à enjeux identifiées sur le territoire seront également présentées.

Depuis sa création en 1988, le Groupe Mammalogique Breton centralise des données mammalogiques collectées dans l'ensemble de la Bretagne historique (plus de 165 000 données à ce jour). Ces données ont notamment été récoltées dans le cadre d'inventaires ou de suivis d'espèces réalisés par des réseaux d'observateurs : le réseau « chauves-souris », le réseau « Loutre » et le réseau « micromammifères ». Dans le cadre de cette synthèse, le GMB s'est aussi vu confier les observations collectées par Bretagne Vivante, VivArmor Nature et sur la plate-forme Faune Bretagne, et a transmis ses observations de chiroptères ( $N=788$ ) à Bretagne Vivante en charge de la synthèse chiroptérologique du territoire.

Par convention, dans les cartes présentées dans les pages suivantes, les espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore et protégées sont représentées par une étoile, les espèces seulement protégées sont représentées par un rond contenant un point noir en son centre.

# 1. Contexte mammalogique du territoire

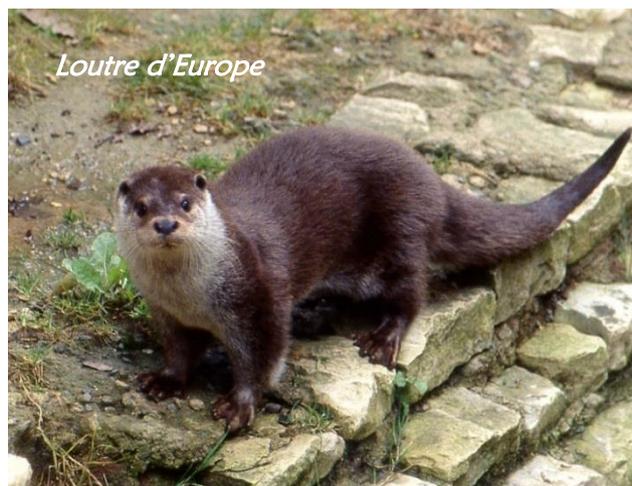
## 1.1. Contexte biogéographique

Le strict périmètre de Dinan Agglomération s'étend sur les 65 communes pour une superficie de plus de 932 km<sup>2</sup>. Afin de prendre en compte les observations proches qui peuvent révéler des espèces potentiellement présentes mais non précisément relevés au sein de ce strict périmètre, nous avons retenu un périmètre d'étude élargi d'un kilomètre pour une superficie totale de 1207 km<sup>2</sup>.



Ce secteur n'est que peu « avancé » au sein de la péninsule bretonne, et on n'y constate pas encore vraiment l'effet péninsule qui se fait sentir sur la diversité spécifique des mammifères (notamment des chauves-souris) de la Basse Bretagne.

Ce territoire chevauche les bassins versants de la Rance et de l'Arguenon principalement, ainsi que de quelques cours d'eau côtiers plus réduits (les deux Frémurs et des petits ruisseaux). Ces bassins ne sont pas encore tous entièrement recolonisés par la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) à l'heure actuelle. La dynamique de recolonisation de l'espèce a d'ailleurs montré un net ralentissement en atteignant ce territoire il y a une quinzaine d'année sans que les raisons en soient totalement comprises.



Par ailleurs, la zone d'étude est localisée au sein d'un des bastions géographiques régionaux du Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) ainsi qu'en position stratégique en termes de continuités entre populations bretonnes et continentales. En effet le bocage, les forêts et les fourrés littoraux de Dinan Agglomération sont très fréquentés par ce petit rongeur protégé. Un autre Gliridé, considéré comme éteint en Côtes d'Armor jusqu'à 2019 pourrait aussi être présent sur le territoire. En effet, une enquête régionale sur le Lérot (*Eliomys quercinus*) a permis de recueillir dernièrement plusieurs témoignages de présence possible dans le Penthièvre et le long de la Côte d'Emeraude.

Ce territoire fait par ailleurs l'objet du projet de Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude ou encore de l'opération Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel.

## 1.2. Distribution des données historiques

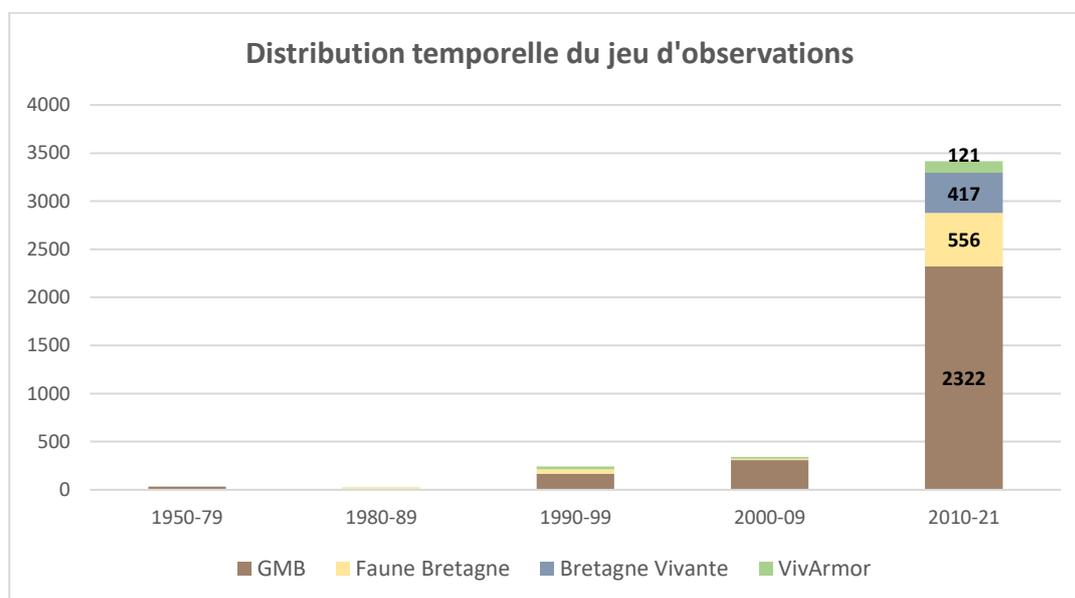
La zone d'étude est assez bien renseignée au niveau des mammifères continentaux non volant, du fait notamment de l'implication des bénévoles et salariés du Groupe Mammalogique Breton dans ce territoire durant l'Atlas des Mammifères de Bretagne. L'extraction des observations a été réalisée en janvier 2021 à partir des bases de données du GMB (N=2841 / 70,2%), de Faune Bretagne (N=621 / 15,3%), de Bretagne Vivante (N=422 / 10,4%) et de VivArmor Nature (N=164 / 4,1%).

**Description des données disponibles pour le territoire d'étude (sources GMB, LTC, Faune-Bretagne) :**

- **Surface d'extraction** : 1207 km<sup>2</sup> / 2323 localisations d'observations, voir figure 1.
- **Quantité des données** : **bonne** (4048 observations)
- **Qualité des données** : **excellente** (36 espèces recensées), voir tableau 2.

Avec **34 espèces recensées** (plus deux accidentelles, le Raton laveur – *Procyon lotor* et le Daim – *Dama dama*), **le territoire accueille presque la totalité des mammifères continentaux non volant recensés à ce jour en Bretagne**. Seuls manquent le Léroty, la Musaraigne des jardins - *Crocidura suaveolens*, la Crocidure leucode – *Crocidura leucodon*, la Genette - *Genetta genetta* et le Castor d'Eurasie – *Castor fiber*. Parmi ces mammifères (hors chiroptères) seule la Loutre est « d'intérêt communautaire », c'est-à-dire inscrite en Annexe II de la Directive Habitats, Faune, Flore (voir tableau 2.).

L'examen de la distribution des données dans le temps (voir ci-dessous) montre que nos observations sont principalement (à 84 %) issues de la période récente (2010-2021)



Par ailleurs, en termes de diversité, ces observations de la période récente permettent de recenser toutes les espèces de mammifères recensées historiquement dans le territoire (voir tableau 1.).

En conséquence, et afin d'améliorer la représentativité des données et de présenter une synthèse la plus fidèle possible à la situation actuelle des mammifères du territoire de Dinan Agglomération, **nous avons restreint nos analyses aux observations postérieures à l'année 2010 incluse.**

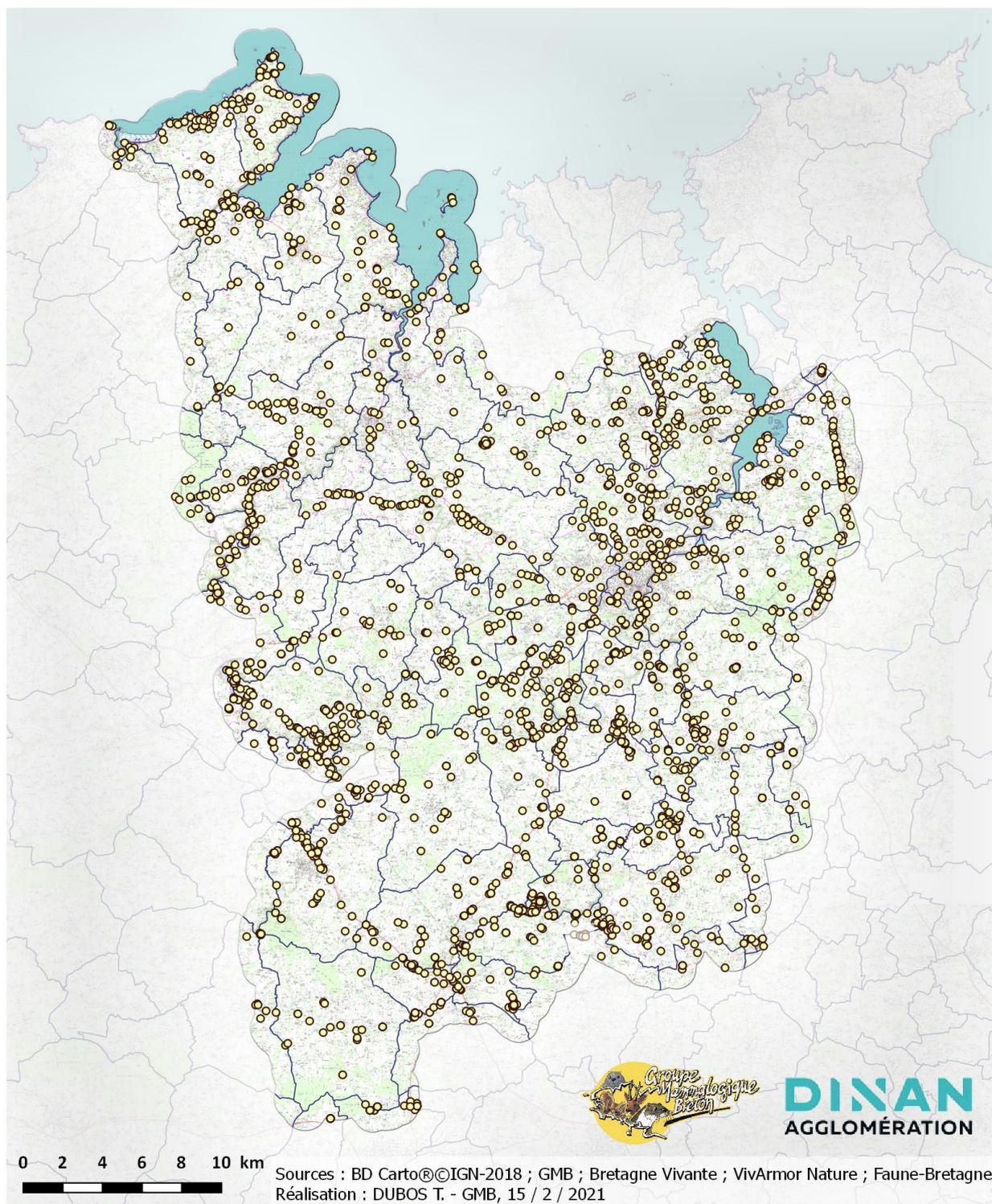
Ces **3412 observations issues de 2053 localisations** différentes permettent donc de recenser **34 espèces** de mammifères (dont les deux accidentelles susmentionnées) présentes durant la période récente dans le territoire étendu de Dinan Agglomération)

**Tableau 1 :** Distribution des observations des différentes espèces du territoire étendu de Dinan Agglomération dans le temps

ORDRE	ESPECE	1950-79	1980-89	1990-99	2000-09	2010-21	
<b>Artiodactyle</b>	Cerf élaphe				3	2	
	Chevreuril européen			14	33	442	
	<i>Daim européen</i>					3	
	Sanglier			4	8	85	
<b>Carnivore</b>	Belette d'Europe		1		1	36	
	Blaireau européen			12	31	250	
	Fouine			5	4	65	
	Hermine				1	2	
	Loutre d'Europe	1	1	3	10	59	
	Martre des pins		1	3	5	38	
	Putois d'Europe		3		7	23	
	<i>Raton laveur</i>					1	
	Renard roux		5	24	25	373	
	Vison d'Amérique				9	10	
<b>Insectivore</b>	Hérisson d'Europe		2	7	28	204	
	Taupe d'Europe		1	10	6	208	
<b>Soricomorphe</b>	Crocidure musette	5		12	4	79	
	Crossope aquatique			5	3	30	
	Musaraigne couronnée	5		11	5	76	
	Musaraigne pygmée			6	3	50	
<b>Lagomorphe</b>	Lapin de garenne			10	12	133	
	Lièvre d'Europe		4	32	22	128	
<b>Rongeur</b>	Campagnol agreste	4		11	5	78	
	Campagnol amphibie	1				10	
	Campagnol des champs			2	4	77	
	Campagnol roussâtre	3		7	4	66	
	Campagnol souterrain	5		10	4	70	
	Ecureuil roux		3	11	8	213	
	Mulot sylvestre	5		11	7	92	
	Muscardin	1	2	3	5	96	
	Ragondin			8	44	228	
	Rat des moissons	3		10	5	50	
	Rat musqué			1	18	60	
	Rat noir					3	
	Rat surmulot	1		2	9	44	
	Souris domestique	1		9	1	28	
	<b>Total</b>		<b>35</b>	<b>23</b>	<b>244</b>	<b>334</b>	<b>3412</b>

Figure 1 : Localisation des observations de mammifères recensées dans le territoire de Dinan Agglomération.

## Localisations des observations de mammifères continentaux non volant recensées dans le territoire élargi (plus 1km) de Dinan Agglomération



**Tableau 2 :** Liste des espèces de mammifères recensées dans le territoire de Dinan Agglomération

Espèces	Ann. Direct. Habitats	législa° fran-çaise	liste rég. des espèces de mamm. ZNIEFF	Listes rouges			Resp. régionale (2015)
				France (2017)	Europe (2007)	BZH (2015)	
<b>Erinacéomorphes</b>							
Hérisson d'Europe		Protégé		LC	LC	LC	mineure
<b>Soricomorphes</b>							
Musaraigne couronnée				LC	LC	LC	mineure
Musaraigne pygmée				LC	LC	LC	mineure
Crossope aquatique		Protégée	X	LC	LC	DD	mineure
Crocidure musette				LC	LC	LC	mineure
Taupe commune				LC	LC	LC	mineure
<b>Carnivores</b>							
Renard roux				LC	LC	LC	mineure
Hermine			X	LC	LC	DD	mineure
Belette				LC	LC	LC	mineure
Putois d'Europe	V		X	NT	LC	DD	mineure
Vison d'Amérique				NA	NA	NA	pas évaluée
Fouine				LC	LC	LC	mineure
Martre des Pins	V			LC	LC	LC	mineure
Blaireau européen				LC	LC	LC	mineure
Loutre d'Europe	II+IV	Protégée	X	LC	NT	LC	<b>élevée</b>
<i>Raton laveur</i>				NA	NA	NA	pas évaluée
<b>Rongeurs</b>							
Ecureuil roux		Protégé	X	LC	LC	LC	mineure
Muscardin		Protégé	X	LC	LC	NT	mineure
Rat musqué				NA	NA	NA	pas évaluée
Campagnol roussâtre				LC	LC	LC	mineure
Campagnol amphibie		Protégé	X	NT	NT	NT	<b>élevée</b>
Campagnol agreste				LC	LC	LC	mineure
Campagnol des champs				LC	LC	LC	mineure
Campagnol souterrain				LC	LC	LC	<b>modérée</b>
Rat des moissons			X	LC	LC	DD	mineure
Mulot sylvestre				LC	LC	LC	mineure
Rat surmulot				NA	NA	NA	pas évaluée
Rat noir				LC	LC	DD	mineure
Souris grise				LC	LC	LC	mineure
Ragondin				NA	NA	NA	pas évaluée
<b>Lagomorphes</b>							
Lapin de garenne				NT	NT	NT	<b>modérée</b>
Lièvre d'Europe			X	LC	LC	LC	mineure
<b>Artiodactyles</b>							
Chevreuil				LC	LC	LC	mineure
Cerf élaphe				LC	LC	LC	mineure
Sanglier				LC	LC	LC	mineure
<i>Daim européen</i>				NA	LC	NA	pas évaluée

Légende Liste rouge : **CR** (en danger critique d'extinction), **EN** (en danger), **VU** (vulnérable), **NT** (quasi menacée), **LC** (préoccupation mineure), **DD** (Données insuffisantes), **NA** (non applicable)

## 2. Analyse des données

### 2.1. Mammifères semi-aquatiques

Sont définis par « semi-aquatiques » les 8 espèces de mammifères terrestres de la région utilisant les milieux aquatiques pour au moins une partie de leurs fonctions vitales (alimentation, déplacement, reproduction, etc.) : le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), le Castor d'Europe, la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*), la Loutre d'Europe, le Putois d'Europe (*Mustela putorius*), Ragondin (*Myocastor coypus*), le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) et le Vison d'Amérique (*Neovison vison*). Toutes sont présentes dans les Côtes d'Armor, excepté le Castor d'Europe, présent uniquement dans les Monts d'Arrée et le cours inférieur de la Loire. Notons également qu'une autre espèce semi-aquatique exotique issue d'introduction récente, le Raton laveur, a fait l'objet d'une mention sur le territoire d'étude.

#### 2.1.1. La Loutre d'Europe

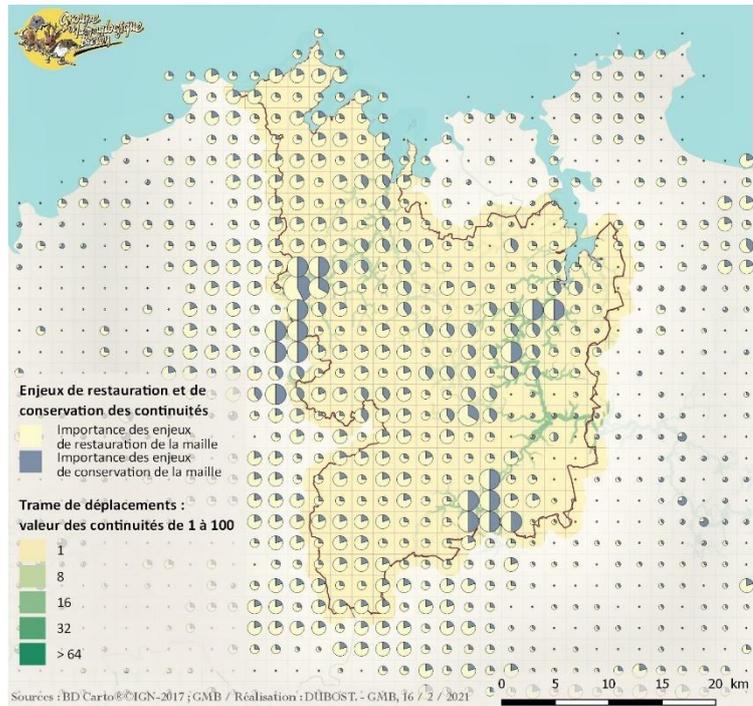
Une forme hydrodynamique, les cinq doigts palmés, un pelage lisse et dense, un cristallin déformable permettant la vision sous l'eau, autant de critères qui concourent à faire de la Loutre un animal très bien adapté à la vie aquatique et qui lui permettent de fréquenter l'ensemble des milieux humides, du bord de mer aux lacs de montagne. Les observations relativement peu nombreuses (N=59) collectées dans le territoire de Dinan Agglomération sont principalement issues d'indices de présence, et notamment les épreintes caractéristiques (fèces) que l'animal dépose sur des promontoires et coulées en vue de marquer son territoire. Mentionnons toutefois également 5 observations directes de cette espèce discrète et nocturne, ainsi qu'un cas de mortalité routière recensé en septembre 2019 au niveau du franchissement de la Rance par la N12.



**L'espèce est assez peu présente dans le territoire de Dinan Agglomération**, avec une présence continue uniquement dans le bassin de la Rance à l'amont de la retenue de Rophémel et ailleurs une présence plus irrégulière (localisée dans le bassin de l'Arguenon, sporadique dans les bassins côtiers et la Rance aval) voire même une absence littorale et

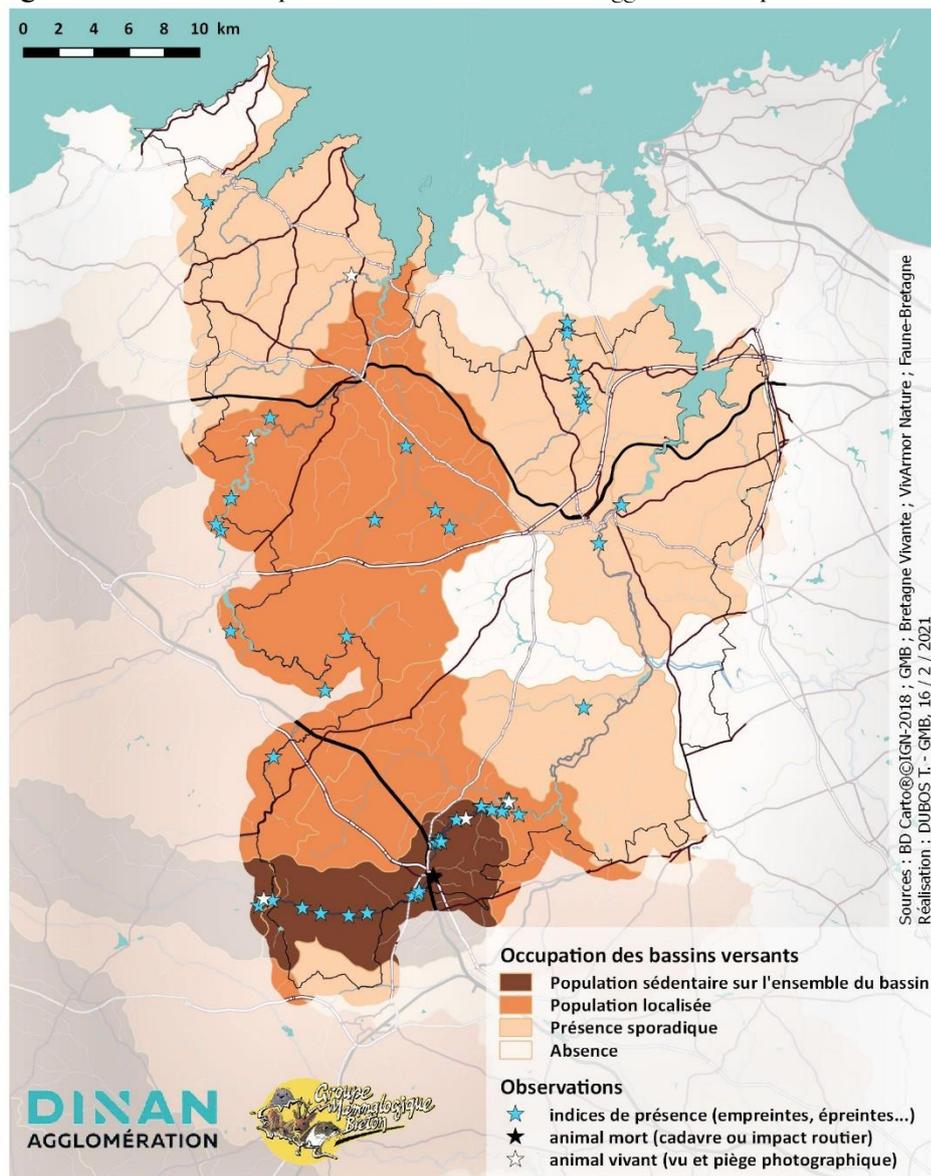
vers à l'Est du territoire (voir *figure 3*). Cette situation contrastée est héritée du processus de recolonisation de l'espèce depuis les zones de maintien de l'Argoat, qui a marqué le pas dans sa progression orientale à l'arrivée dans les bassins de l'Arguenon et de la Rance, sans que les raisons en soient bien identifiées. La dynamique de recolonisation semble toutefois reprendre de la vigueur ces trois dernières années avec une occupation temporaire du Frémur d'abord, puis des observations sur la Rance à l'aval de Rophémel, pendant que dans le même temps l'hypothèse d'une arrivée occidentale prend de l'épaisseur avec la recolonisation active du bassin du Couesnon.

La modélisation des continuités écologiques de 12 mammifères dans la région [DUBOS *et al.*, 2020], fait apparaître que la Loutre est une espèce à enjeu régional de rétablissement des continuités dans le territoire de Dinan Agglomération. La figure 2 illustre que c'est principalement dans une zone médiane depuis le cours principal de l'Arguenon jusqu'à la Rance moyenne que le rétablissement de continuités écologiques serait le plus profitable au réseau écologique régional de la Loutre.



**Figure 2 :** Continuités écologiques de la Loutre d'Europe dans le territoire de D.A.

**Figure 3 :** Etat de l'occupation du territoire de Dinan Agglomération par la Loutre d'Europe

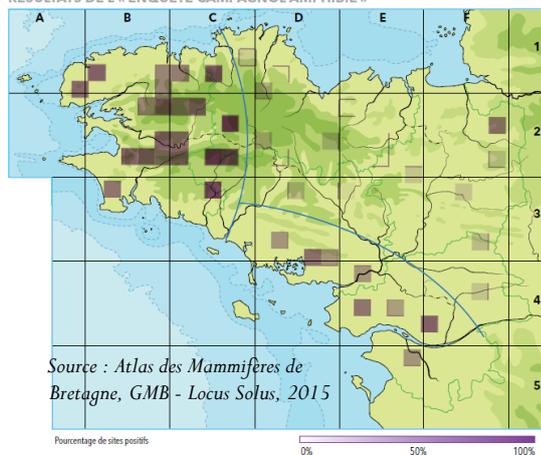


## 2.1.2. Le Campagnol amphibie

Le Campagnol amphibie, présent uniquement en France et dans l'ensemble de la péninsule ibérique est le plus gros représentant du genre en Europe, avec un poids pouvant atteindre 280g. Excepté son pelage plus dense que celui des autres campagnols et un pied postérieur plus grand, il ne présente aucune adaptation particulière à la vie aquatique. Son recensement s'est basé sur le protocole national qui vise à rechercher l'espèce dans les sites apparaissant comme les plus favorables. Idéalement, ceux-ci correspondent à des milieux aquatiques associés à des berges dominées par une végétation herbacée hygrophile (Joncs, Carex, etc.). Il est à noter que la



RÉSULTATS DE L'« ENQUÊTE CAMPAGNOL AMPHIBIE »



disponibilité d'un couvert végétal dense aux abords immédiats du cours d'eau lui fournit à la fois une protection contre les prédateurs et une ressource alimentaire abondante.

**L'espèce n'a été contactée qu'à 10 reprises** dans le territoire de Dinan Agglomération, ce qui révèle une occupation très pauvre de ce périmètre par l'espèce. Cette rareté de l'espèce est encore plus marquée au Nord du territoire et le long du littoral (voir figure 5.) où aucune observation n'a été relevée. Il est possible qu'une pression d'observation moindre explique en partie ce peu de données, mais le contexte

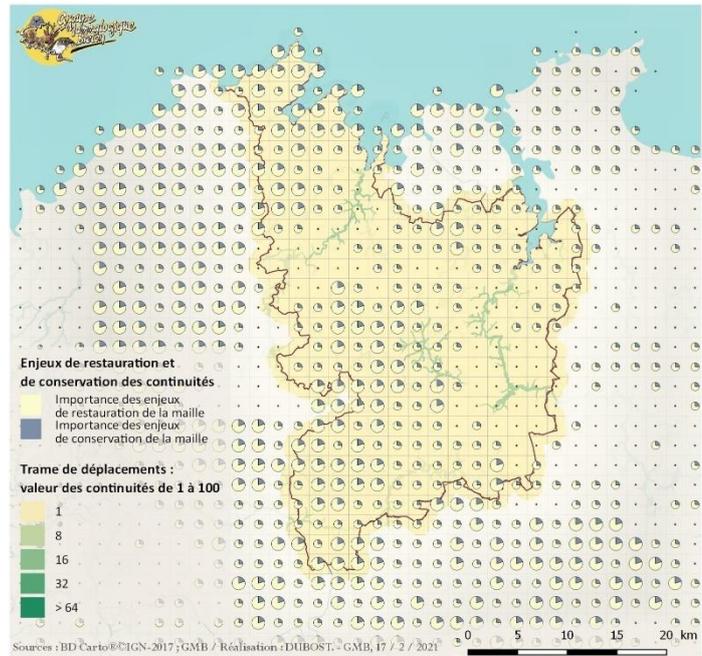
géographique d'une moitié Nord-Est de la région plus inhospitalière pour l'espèce que l'Ouest et le Sud est connu depuis l'enquête régionale conduite pour l'Atlas des Mammifères de Bretagne [SIMONNET, 2015]. Le territoire est donc très certainement peu fréquenté par le Campagnol amphibie, même si des prospections complémentaires pourraient révéler de nouveaux sites occupés.



Le Campagnol amphibie, en régression en France et aujourd'hui protégé, semble donc établi de manière peu importante et irrégulière, au sein des communes de Dinan Agglomération. L'absence du Nord du territoire demande à être vérifiée pour cette espèce qui colonise volontiers les zones humides saumâtres et littorales (lagunes, marais arrière-littoraux, dépressions humides arrière-dunaires, estuaires de ruisseaux côtiers). Les raisons de la rareté du Campagnol amphibie dans ce territoire sont à rechercher dans la qualité et l'abondance de ses habitats humides à couvert herbacé hygrophile abondant ; mais aussi, comme le montrent les résultats de modélisation spatiale des présences en Bretagne [DUBOS *et al.*, 2020], dans un contexte paysager plus dense en grandes cultures, moins arrosé et moins diversifié que ne le sont les secteurs plus fréquentés de Basse Bretagne.

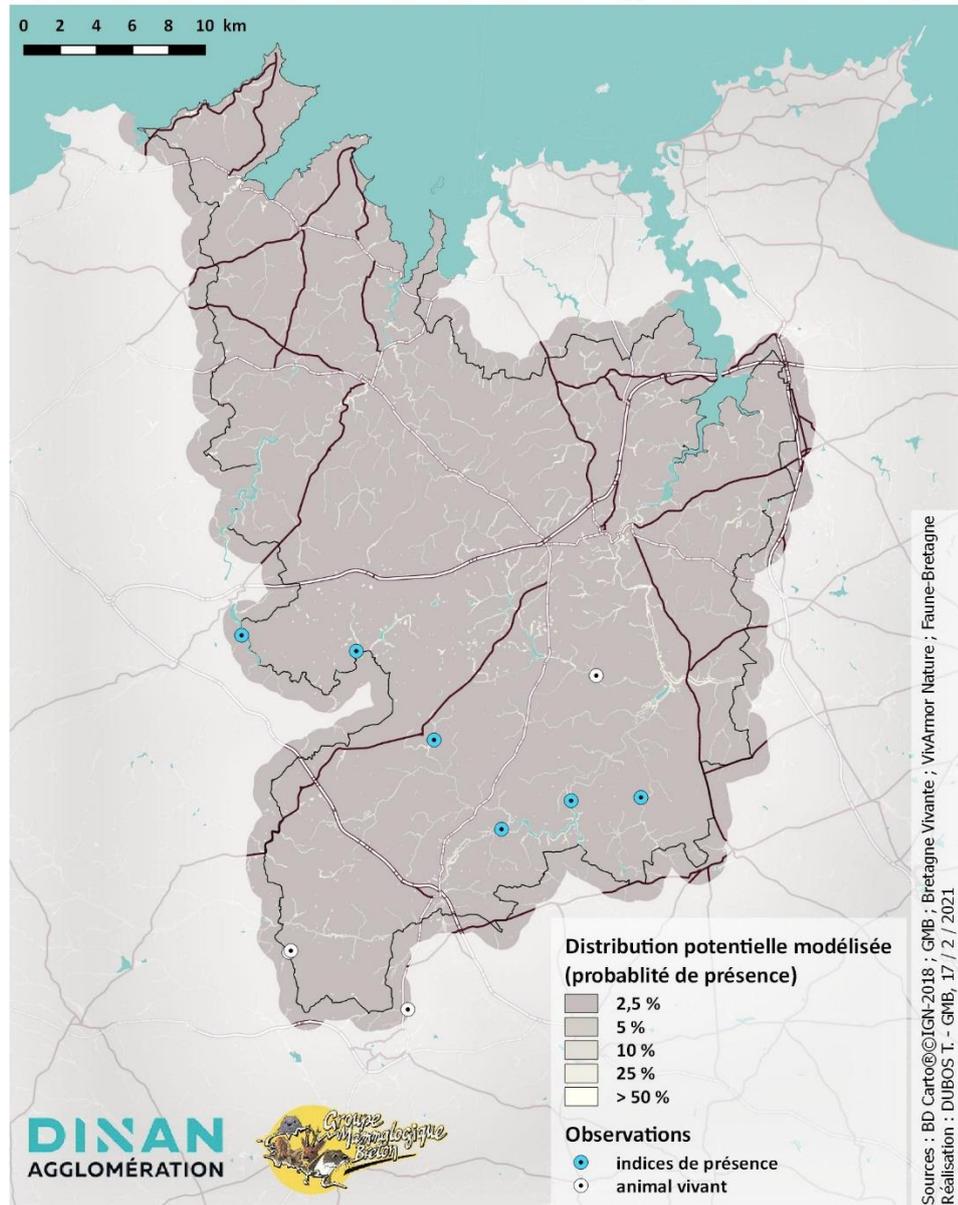
Il est à noter que l'espèce est définie comme un bon indicateur de la qualité des berges, des pratiques d'entretien de celles-ci et du maintien de la connectivité des milieux aquatiques. La protection du Campagnol amphibie est donc aussi en synergie avec la démarche de la trame bleue.

La modélisation des continuités écologiques de 12 mammifères dans la région [DUBOS *et al.*, 2020], fait apparaître que le Campagnol amphibie est une espèce à enjeu régional de rétablissement des continuités dans le territoire de Dinan Agglomération. La figure 4 illustre que les enjeux portent surtout sur le rétablissement d'habitats favorables continus au Nord-Ouest du territoire ainsi que dans les bassins de la Rance amont, de la Rosette et du Montafilan.



**Figure 4 :** Continuités écologiques du Campagnol amphibie dans le territoire de D.A.

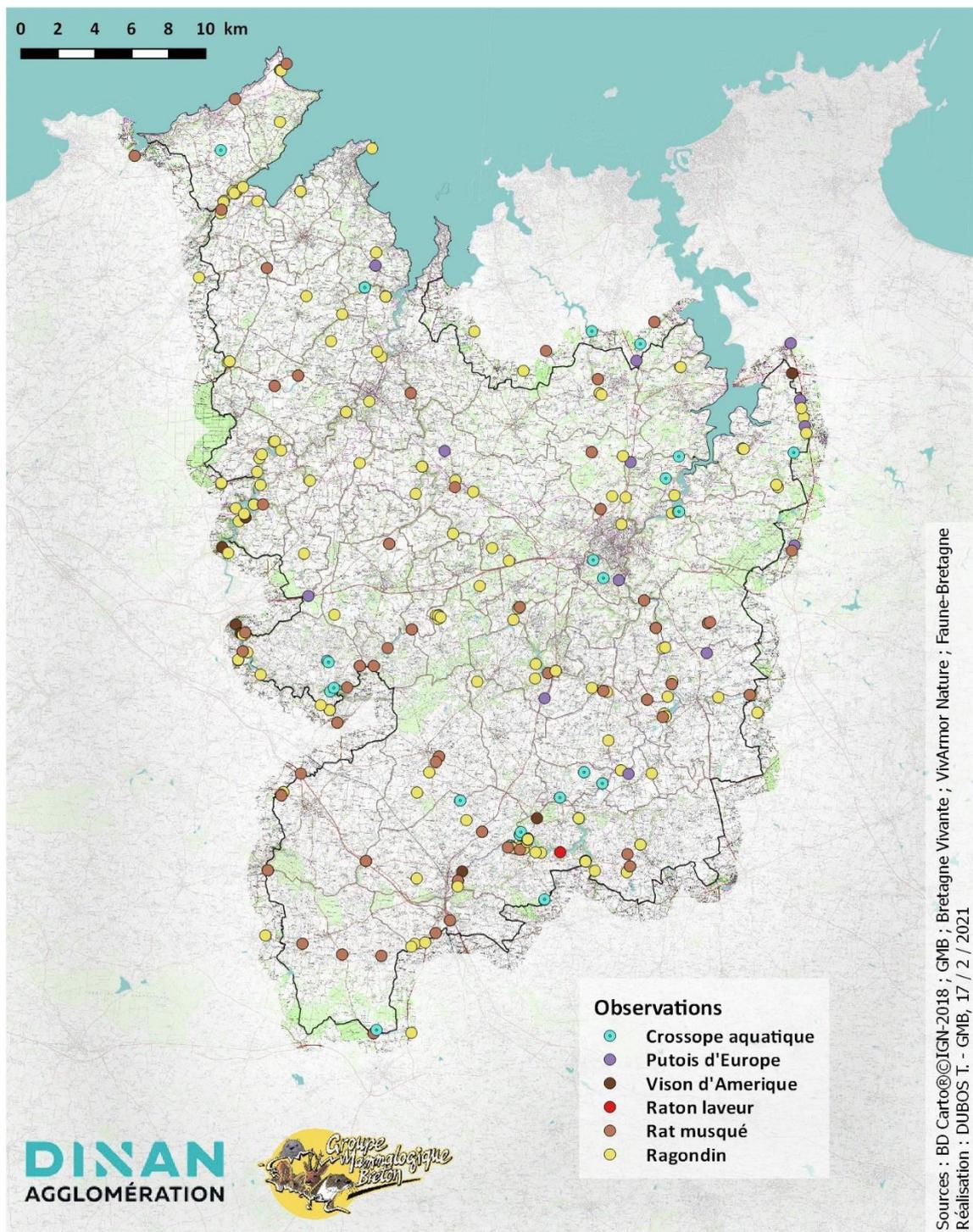
**Figure 5 :** Etat de l'occupation du territoire de Dinan Agglomération par le Campagnol amphibie



### 2.1.3. Les autres espèces de mammifères semi-aquatiques

Le Ragondin (N = 228), le Vison d'Amérique (N=10) et le Rat musqué (N=60), espèces exogènes introduites, ont été notées à plusieurs reprises depuis 2010 sur les différents cours d'eau (voir *figure 6.*). Signalons également la mention originale (voire incongrue) d'un Raton laveur découvert en 2003 observé en juin 2010 dans la retenue de Rophémel. Contrairement à l'Ouest de la région où il semble régresser, le Rat musqué est encore largement répandu dans le territoire. A l'inverse, le vison d'Amérique semble encore assez peu abondant même si cette situation reste à confirmer aujourd'hui. D'autres espèces, autochtones et menacées, sont également recensées régulièrement dans les vallées du territoire : la Crossope aquatique (N=30), et le Putois d'Europe (N=23), principalement dans les paysages moins ouverts et cultivés de la vallée de la Rance à l'Est du territoire.

**Figure 6 :** Localisation des observations d'autres mammifères semi-aquatiques dans le territoire de LTC

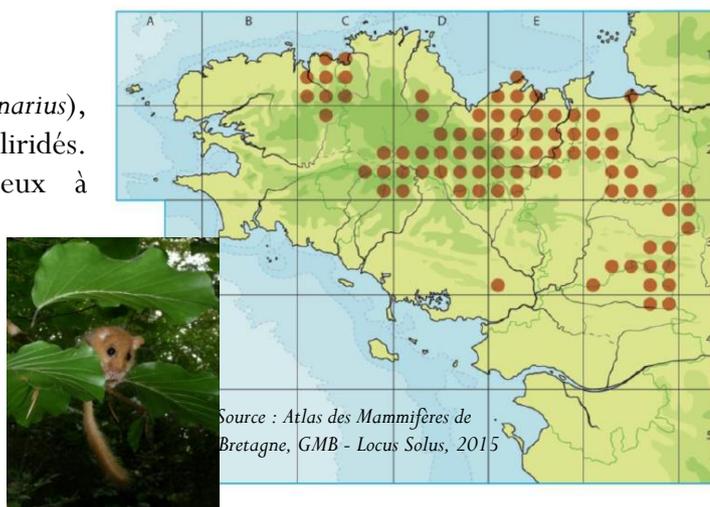


## 2.2. Micromammifères

Parmi les dix-sept espèces de micromammifères (espèces de moins de 50 g auxquelles nous ajoutons les rats et le Léroty) que compte la Bretagne, **14 ont été contactées depuis 2010**, grâce notamment, à l'analyse de restes osseux contenus dans 48 lots de pelotes de réjection collectés dans tout le territoire. Par ailleurs, une mention douteuse de *Crocitude leucode*, au Quiou en 1990 mérite d'être mentionnée puisque cette musaraigne rare et en régression serait potentiellement à rechercher.

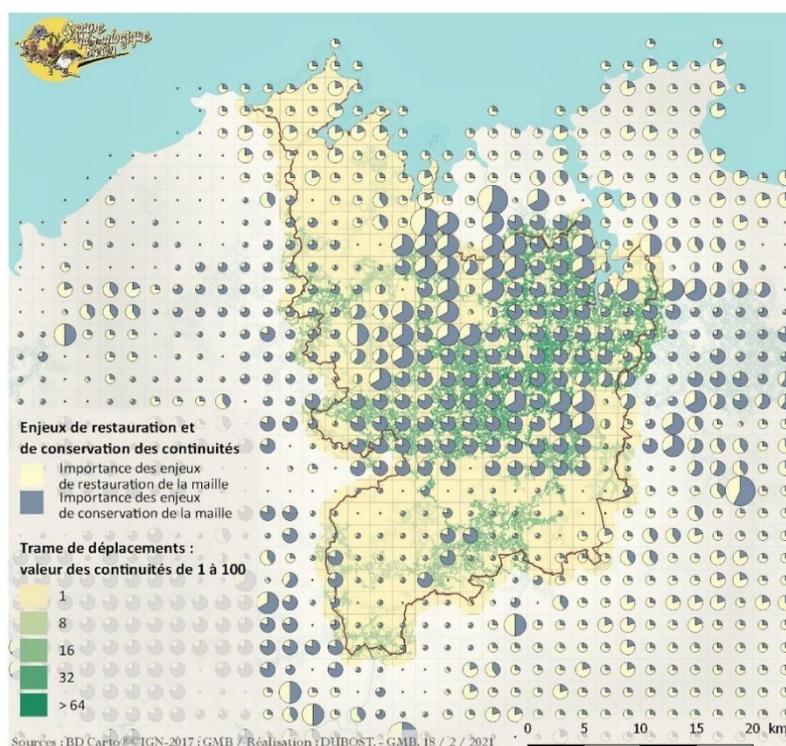
### 2.2.1. Le Muscardin

Le **Muscardin** (*Muscardinus avellanarius*), rongeur arboricole, est le plus petit des Gliridés. Il fréquente habituellement les milieux à couverture végétale arbustive dense (taillis de noisetiers, ronciers, buissons, divers, haies mixtes, etc.). Les noisettes, merises et prunelles rongées de manière caractéristique constituent les principaux indices attestant de sa présence. Les prospections ont été réalisées historiquement par les membres du GMB, notamment durant l'Atlas des Mammifères de Bretagne entre 2010 et 2014, puis par son prolongement par une enquête régionale depuis.



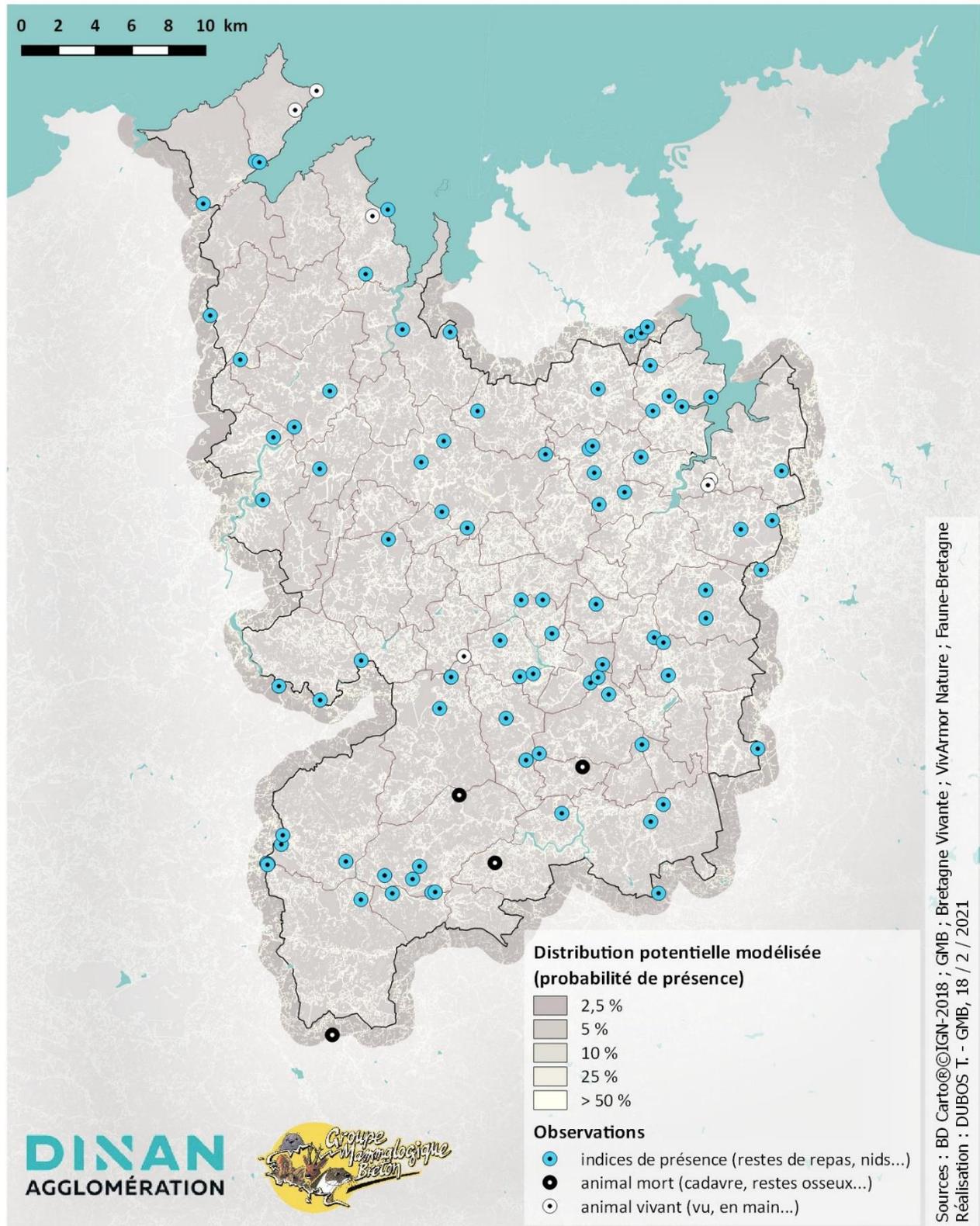
**L'espèce a ainsi été identifiée sur 96 sites** dans tout le territoire (voir figure 8.) depuis 2010 par le biais de noisettes rongées principalement, mais aussi occasionnellement dans des lots de pelotes de rejection ou par l'observation directe. L'ensemble des habitats favorables (haies, lisières, boisements et fourrés littoraux) du périmètre d'étude semble pouvoir être fréquenté par cette espèce fragile et menacée. La position géographique du territoire est d'ailleurs stratégique puisque c'est potentiellement par un couloir bocager restreint traversant Dinan Agglomération d'Est en Ouest que les populations bretonnes, que de récentes analyses génétiques ont révélé originales (nouveau haplotype décrit pour l'Europe), sont connectées au reste des populations européennes plus continentales. **Le risque d'un isolement de ces populations par la fragmentation de ses habitats dans le territoire de Dinan Agglomération est donc très fort, et la responsabilité de la collectivité dans la conservation du Muscardin d'autant plus grande.**

Figure 7 : Continuités écologiques du Muscardin dans le territoire de Dinan Agglomération



La Trame Mammifères de Bretagne fait d'ailleurs apparaître que le Muscardin est une espèce à enjeu régional de conservation et de renforcement des continuités dans le territoire de Dinan Agglomération. La figure 7 illustre que ces enjeux se situent majoritairement dans une bande médiane du territoire reliant les forêts du Nord de l'Ille-et-Vilaine à la forêt de la Hunaudaye et au Méné.

Figure 8 : Etat de l'occupation du territoire de Dinan Agglomération par le Muscardin



### 2.2.2. Les autres espèces de micromammifères

Outre la Crossope aquatique et l'hypothétique Crocidure leucode déjà évoquée, 3 musaraignes sont recensées sur le territoire (voir figure 9.) : la Musaraigne couronnée (N=76), la Musaraigne pygmée (N=50) et la Crocidure musette (N=79). Les Campagnols agreste (N=78), roussâtre (N=66), souterrain (N=70) et des champs (N=77), couramment répandus dans la région sont bien présents dans l'ensemble de la zone d'étude (voir figure 10.). Concernant les Muridés, le Mulot sylvestre est très fréquent (N=92), le Rat des moissons (N=50) et la Souris grise (N=28) réguliers, ainsi que le Rat surmulot (N=44). Signalons que la Rat noir (N=3), désormais rare ou localisé en Bretagne, semble encore présent localement, notamment au Sud de Dinan (voir figure 11.).

Figure 9 : Localisation des observations de musaraignes dans le territoire de Dinan Agglomération

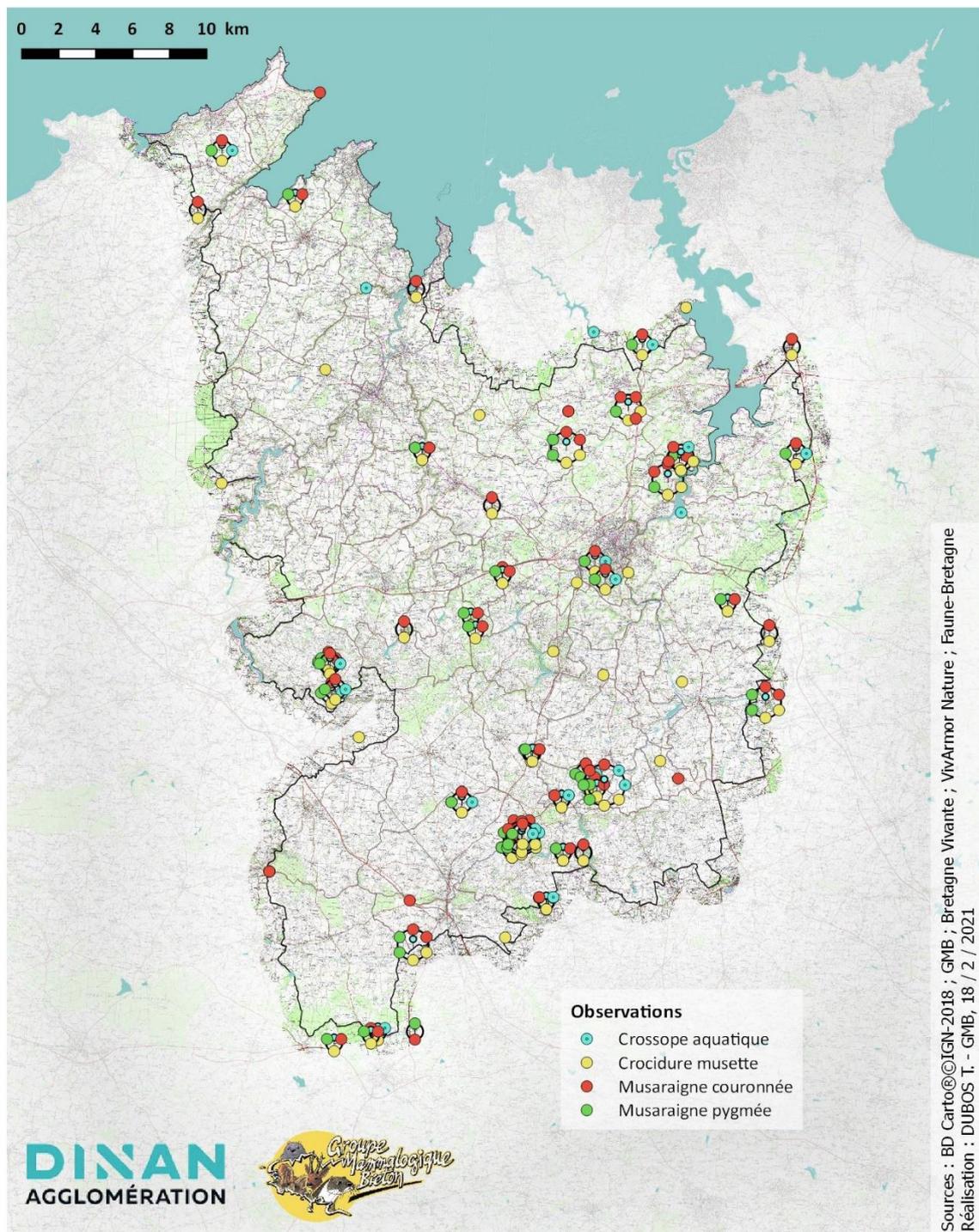


Figure 10 : Localisation des observations de campagnols dans le territoire de Dinan Agglomération

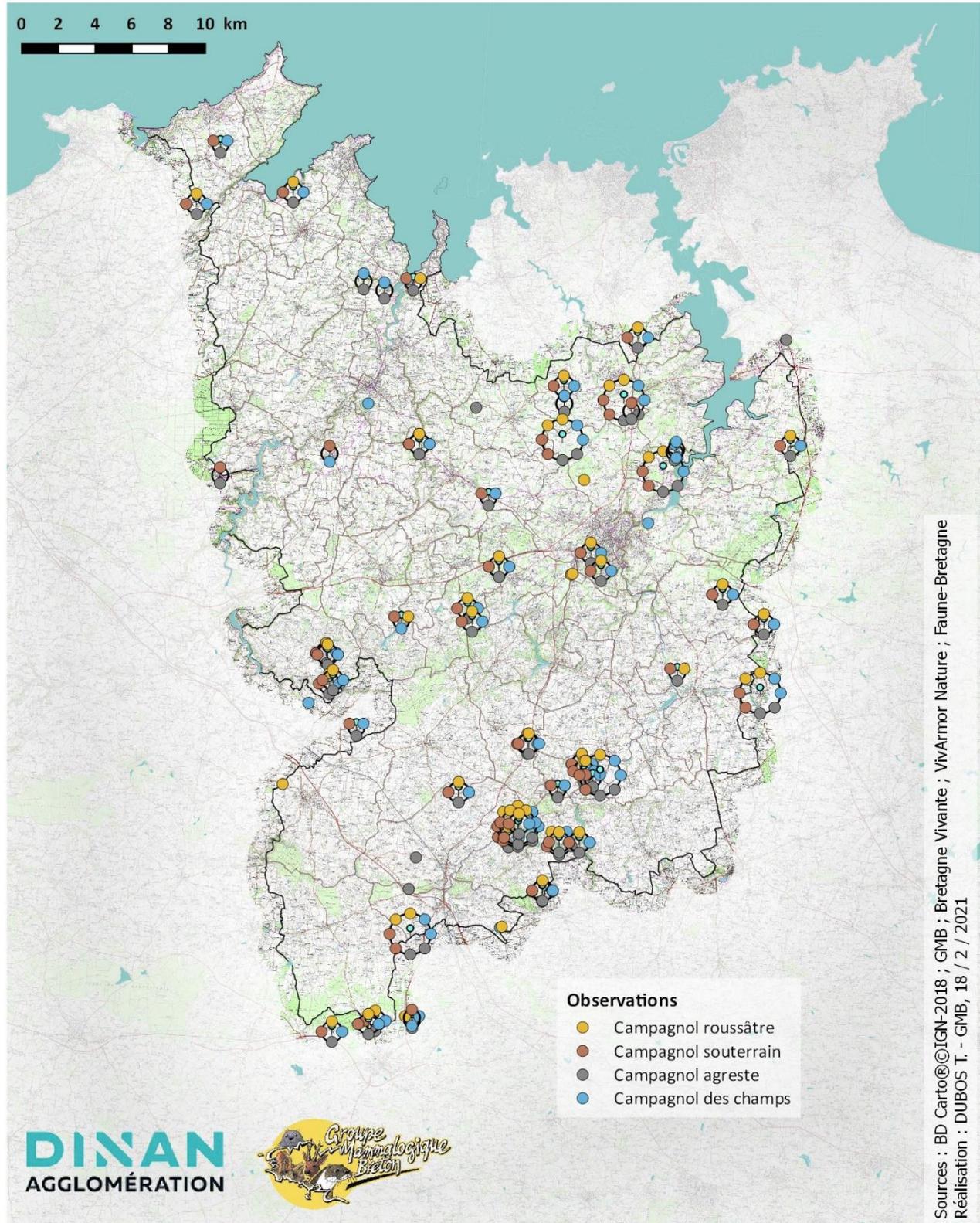
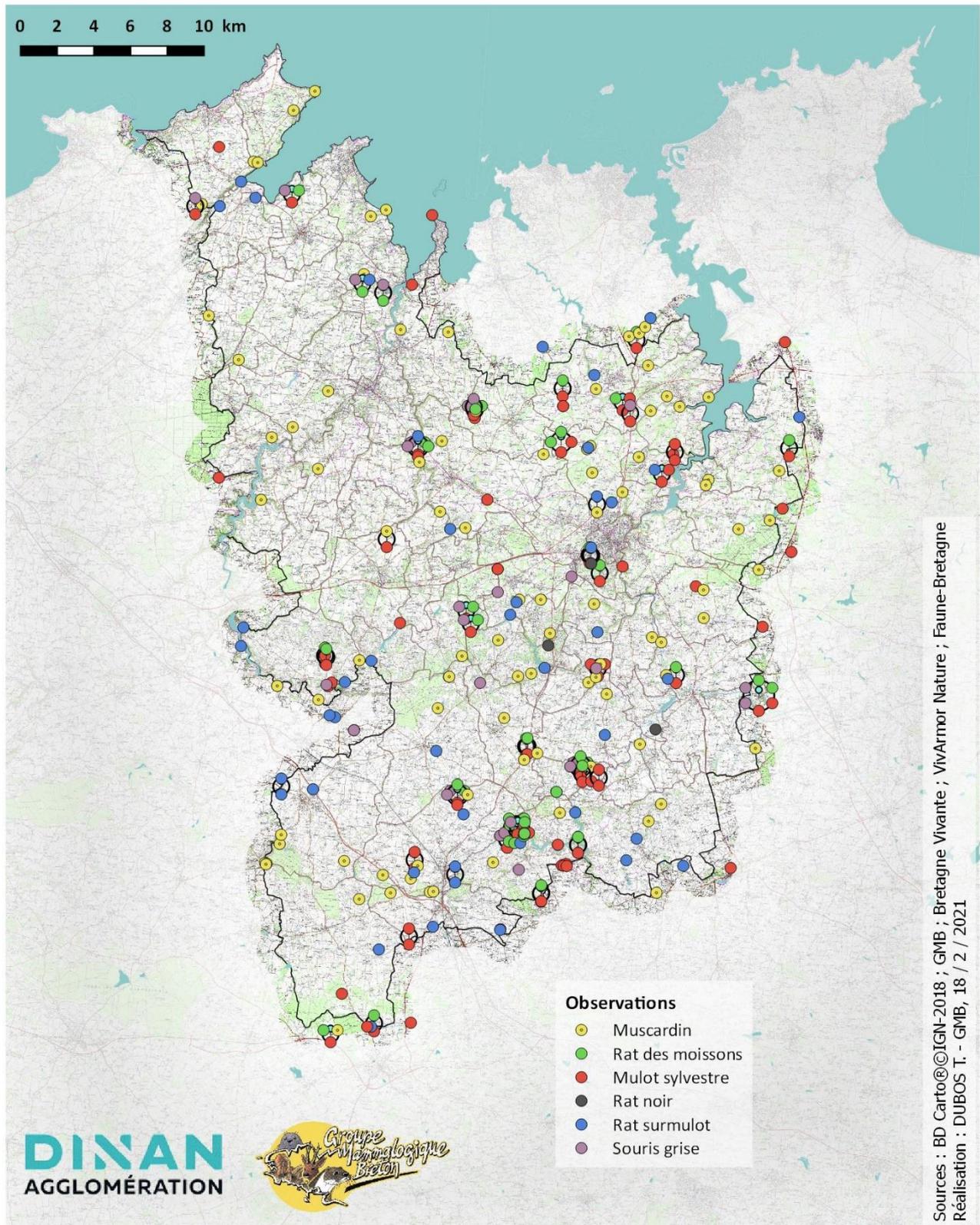


Figure 11 : Localisation des observations de Muridés dans le territoire de Dinan Agglomération

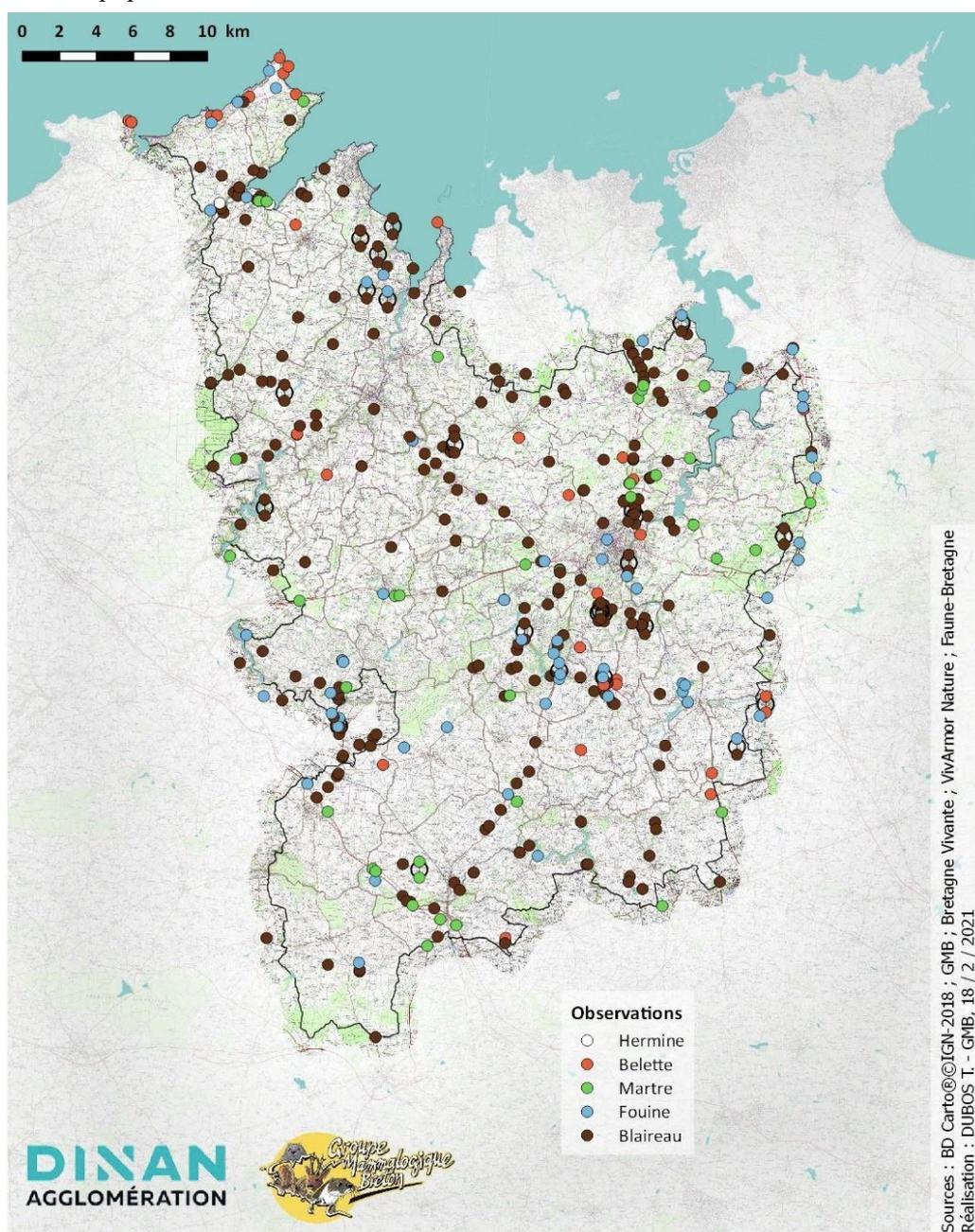


### 2.3. Les autres mammifères terrestres

A l'occasion d'observations opportunistes, des prospections et d'inventaires réalisées dans le territoire, et notamment lors du recensement de l'Atlas des mammifères de Bretagne, de nombreuses observations d'autres espèces de mammifères terrestres que celles détaillées jusqu'à maintenant ont été recueillies par le GMB, Bretagne Vivante, VivArmor Nature, ou via Faune-Bretagne.

Ainsi parmi les dix-neuf autres espèces de mammifères terrestres bretons autres que les chiroptères, micromammifères ou mammifères semi-aquatique, **quatorze ont été notées dans le territoire de Dinan Agglomération** (voir figures 12 et 13.).

Parmi les Mustélidés, outre la Loutre, le Putois et le Vison d'Amérique déjà cités, **le Blaireau** (N=250) est fréquemment rencontré dans le territoire. **La Martre des pins** (N=38), espèce aux mœurs forestières, **la Fouine** (N=65), beaucoup plus anthropique et **la Belette** (N=36) sont également régulièrement observées, notamment sur le littoral pour cette dernière. Une grande partie des observations sont des cas de collisions routières, avec 11 à 68 % des données collectées de ces quatre espèces. Beaucoup plus rare, l'**Hermine** (N=2) a été observée autour de la baie de la Fresnaye.



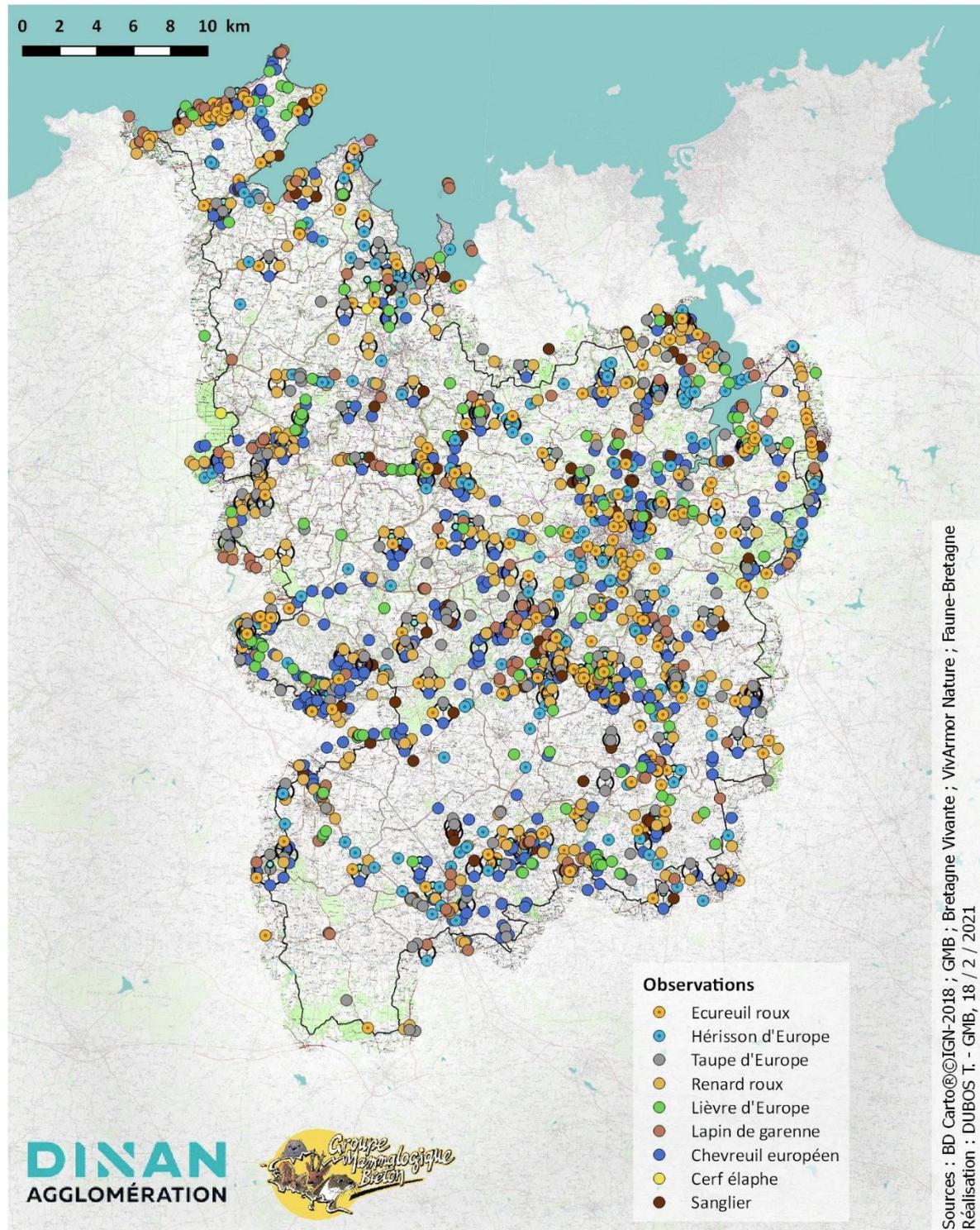
**Figure 12 :**  
Localisation des observations de mustélidés à Dinan Agglomération

Parmi les Ongulés, le **Chevreuil** (N=442) et le **Sanglier** (N=85) sont régulièrement observés. Le **Cerf élaphe** (N=2) est également noté à l'Ouest aux abords de la forêt de la Hunaudaye, et dans le fond de vallée boisée du Guébriand. Mentionnons aussi 3 observations de **Daim** à Plouër-sur-Rance au printemps 2012, certainement le fait d'individus échappés de captivité.

Les 2 espèces de Lagomorphes, le **Lapin de Garenne** (N=133) et le **Lièvre d'Europe** (N=128) sont bien présents dans l'ensemble du territoire.

Le **Hérisson d'Europe** (N=204), le **Renard roux** (N=373), l'**Écureuil roux** (N=213), et la **Taupe d'Europe** (N=208) sont bien représentés dans le territoire, et notamment victimes de la circulation routière pour les deux premiers (respectivement 52 et 18 % des observations).

**Figure 13** : Localisation des observations d'autres espèces de mammifères à Dinan Agglomération



### 3. Synthèse

#### 3.1. Mammifères de Dinan Agglomération

Trente-quatre espèces de mammifères terrestres non volants (hors chiroptères) sont actuellement recensées dans le territoire de Dinan Agglomération.

Nous pouvons également y ajouter la mention de deux espèces exotiques « maronnes » : le Daim et le Raton laveur ainsi que la présence du Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) en zone côtière et estuarienne.

Nous pouvons notamment dénombrer **10 espèces « patrimoniales »**, c'est-à-dire d'intérêt communautaire, et/ou déterminante ZNIEFF, et/ou menacée ou quasi-menacée à l'échelle européenne, nationale ou régionale.

Notre synthèse illustre également que deux de ces espèces (auxquelles il faudra ajouter des chauves-souris à enjeu) ont une distribution sur le territoire qui en font des **espèces à enjeu prioritaire pour Dinan Agglomération** dans les actions d'étude et de conservation de la biodiversité ou plus largement d'aménagement du territoire :

- le **Muscardin** pour lequel ce territoire est à la fois très fréquenté par l'espèce (un des bastions régional) et également en position stratégique en termes de continuités écologiques régionales et de connexions des populations bretonnes avec les populations européennes plus continentales,
- la **Loutre d'Europe**, dont la recolonisation régionale, longtemps ralentie dans ce territoire et toujours fragile, montre aujourd'hui une reprise et un dynamisme qui permet d'envisager un retour pérenne de l'espèce dans l'ensemble du réseau hydrographique régional.



Muscardin



Loutre d'Europe



Lérot

Ajoutons, que le **Lérot**, espèce considérée comme éteinte du département des Côtes d'Armor depuis plus de 25 ans, pourrait être encore présente sur le territoire. En effet, une enquête régionale lancée en 2020 nous a apporté des témoignages modernes de présence dans le secteur littoral du Penthièvre et de la Côte d'Emeraude. Cette espèce, en danger critique

d'extinction en Bretagne, est donc à rechercher et pourrait potentiellement représenter une responsabilité de conservation également prioritaire pour Dinan Agglomération.

### 3.2. Caractérisation du territoire

Dinan Agglomération présente un territoire assez riche du point de vue des mammifères non chiroptères dans l'état actuel de non connaissances. Sa situation géographique à la fois littorale et peu enclavée lui permet d'accueillir les espèces qui peuvent pâtir, ailleurs, d'un effet péninsule ou d'un climat moins océanique. La collectivité se situe notamment en situation stratégique pour la conservation régionale du Muscardin et sur le front de recolonisation actuel de la Loutre.

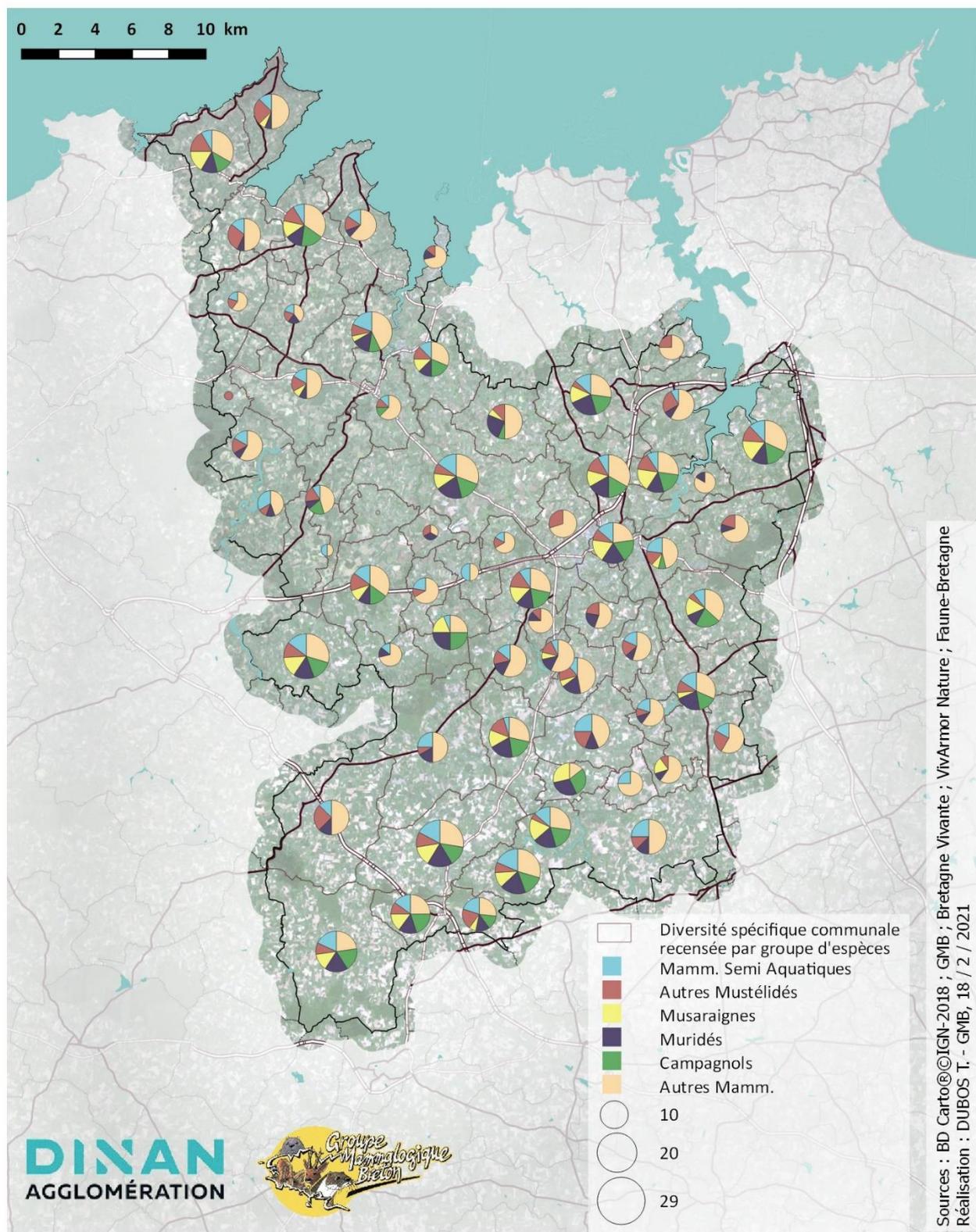
La distribution des observations synthétisées ici montre une richesse plus marquée en mammifères dans les communes littorales et du bassin de la Rance (*voir tableau 3. et figure 14.*), qui a autant à voir avec la qualité et la variété des milieux qu'avec une pression d'observation plus importante dans ces secteurs où les naturalistes sont historiquement plus impliqués et soutenus par l'action de structures telles que COEUR Emeraude ou le Grand Site Cap d'Erquy- Cap Fréhel.

Sans surprise **les secteurs les plus bocagers, les versants et fonds de vallées, les forêts et leur périphérie ou encore la zone littorale, avec ses estuaires zones humides et boisements et fourrés associés sont les secteurs les plus accueillants et les plus riches**, notamment pour les espèces patrimoniales. A l'inverse, la faune mammalienne est plus pauvre ou stéréotypée au niveau des plateaux cultivés marqués par une agriculture plus intensive, un bocage moins dense, et des milieux naturels plus réduits et fragmentés.

**Tableau 3** : Quantité et qualité des données de mammifères non volants dans les communes de Dinan Agglomération

COMMUNE	Nbre Espèces	Nbre Obs.	COMMUNE	Nbre Espèces	Nbre Obs.
Auceleuc	6	13	Plévenon	16	65
Bobital	8	24	Plorec-sur-Arguenon	9	31
Bourseul	11	17	Plouasne	16	73
Broons	16	56	Plouër-sur-Rance	13	57
Brusvily	14	67	Pluduno	12	65
Calorguen	11	31	Plumaudan	21	41
Caulnes	29	121	Plumaugat	22	50
Corseul	26	133	Plurien	3	3
Créhen	17	20	Quévert	10	21
Dinan	22	60	Ruca	5	8
Évran	19	56	Saint-André-des-Eaux	10	28
Fréhel	24	89	Saint-Carné	9	29
Guenroc	22	93	Saint-Cast-le-Guildo	14	43
Guitté	27	134	Saint-Hélen	10	27
La Chapelle-Blanche	15	29	Saint-Jacut-de-la-Mer	7	11
La Landec	9	13	Saint-Jouan-de-l'Isle	20	48
La Vicomté-sur-Rance	6	9	Saint-Judoce	12	24
Landébia	1	1	Saint-Juvat	16	46
Langrolay-sur-Rance	8	18	Saint-Lormel	22	47
Languédias	7	17	Saint-Maden	14	74
Languenan	16	38	Saint-Maudez	3	5
Lanvallay	13	31	Saint-Michel-de-Plélan	0	0
Le Hinglé	14	38	Saint-Méloir-des-Bois	2	2
Le Quiou	10	29	Saint-Pôtan	5	10
Les Champs-Géraux	19	38	Saint-Samson-sur-Rance	22	65
Matignon	23	39	Taden	24	107
Mégrit	27	131	Trébédan	16	40
Plancoët	8	10	Tréfumel	8	17
Pléboulle	14	35	Trélivan	21	53
Plélan-le-Petit	20	36	Trévron	17	54
Pleslin-Trigavou	22	77	Vildé-Guingalan	4	6
Pleudihen-sur-Rance	26	78	Yvignac-la-Tour	12	34
Pléven	12	38			

Figure 14 : Diversité spécifique des mammifères - hors chiroptères - des communes du territoire de Dinan Agglo.



## Conclusion

**Le territoire de Dinan Agglomération accueille un patrimoine mammalogique – hors chiroptères - assez riche et diversifié**, néanmoins distribué de manière contrastée entre des secteurs plus préservés en termes de milieux naturels et semi-naturels et/ou plus prospectés du fait d'une implication historique des naturalistes plus importante et le reste de l'espace.

Cette situation devra faire l'objet d'une attention particulière lors de l'établissement du plan de prospections du programme d'Atlas de Biodiversité Intercommunale.

Avec 34 espèces recensées, on trouve donc sur le territoire de Dinan Agglomération 85% des mammifères non chiroptères recensés à ce jour en Bretagne historique (y compris la Loire-Atlantique).

Dinan Agglomération porte une responsabilité particulière dans la conservation de deux espèces de mammifères non volant qui sont à enjeu prioritaire d'action dans le territoire : **la Loutre d'Europe, et le Muscardin**. Des investigations complémentaires méritent également d'être conduites dans le territoire pour tenter de détecter le **Lérot**, longtemps considéré comme éteint de tout le Nord de la région mais probablement encore présent, au moins localement.



## Références

- BILLON L. (2018). Rapport d'analyse de la répartition des collisions faune/véhicule – DIR Ouest – Données récoltées de 2014 à 2016. UMS 2006 Patrimoine naturel, AFB, CNRS, MNHN, 71p.
- CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (2015). « Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale, Mammifères de Bretagne ».
- DUBOS T. (*coord.*), BOIREAU J., CHENAVAL N., LE CAMPION F., RAMOS M., SIMONNET F. & LE ROUX M. (2020). [Trame Mammifères de Bretagne - Notice](#). Groupe Mammalogique Breton, Sizun. 38 p. + annexes
- DUBOS T., SIMONNET F. & LE ROUX M. (2020). Analyse spatiale et environnementale de la présence du Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) en Bretagne : un exemple d'exploitation cartographique et statistique de données d'occurrence. – à paraître.
- DUBOS T. (2021). Les Voies Navigables de Bretagne, corridor écologique majeur pour les mammifères. Groupe Mammalogique Breton, Sizun. 4 p.
- LE CAMPION T., *coord.* (2021). Contrat Nature Mammifères menacés et à enjeux de connaissance en Bretagne – Bilan de l'année 1. Rapport, Groupe Mammalogique Breton, Sizun, 74 p. + annexes
- ROGEON G. & GIRARDET X. (2012). Identification des points de conflits entre la faune et les routes. Méthode d'observation des collisions par les agents des routes. Retour d'expérience sur le réseau de la DIR Est en Franche-Comté. Muséum national d'Histoire naturelle, Service du Patrimoine naturel. 74p.
- SIBBALD S., CARTER P., POULTON S. (2006). Proposal for a national monitoring for small mammals in the United Kingdom and the Republic of Ireland. Report n° 6, Mammal Society, Londres. 90 p.
- SIMONNET F., *coord.* (2015). Atlas des Mammifères de Bretagne. Locus Solus, 304 p.
- SIMONNET F. & CAROFF C. (2009). Contrat Nature Mammifères Semi-Aquatiques de Bretagne 2005 – 2008. Rapports annuels 2005, 2006, 2007, 2008, 2009. Rapports, Groupe Mammalogique Breton, Sizun.
- SIMONNET F., *coord.* (2020). Observatoire des Mammifères de Bretagne - Bilan d'activité 2019. Groupe Mammalogique Breton, Sizun, 23 p. + annexes.
- TAPIERO A. (2013). Guide méthodologique de hiérarchisation des sites protégés et à protéger à Chiroptères. SFEPM, & FCEN, Besançon, 6 p. + annexes
- TEMPLE H. J., TERRY A. (2009). The Status and Distribution of European Mammals. Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg. 48 p.
- VUINEE L., GIRARD-CLAUDON J., VINCENT S. (2011). Gestion forestière et préservation des chauves-souris. Les cahiers techniques Rhône-Alpes. Vourles, Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, 31 p.

## Description des espèces de mammifères à enjeu de Dinan Agglomération

**La Loutre d'Europe – *Lutra lutra*****Portrait**

Classification : Ordre : Carnivores ; Famille : Mustélinés

Taille : 1 m à 1 m 30

Poids moyen : femelles : 6 kg ; mâles : 8 kg

Caractéristiques morphologiques : nombreuses adaptations à la vie aquatique (pattes palmées, fourrure dense notamment).

Habitat : ensemble des réseaux hydrographiques, des sources aux estuaires, et zones humides.

Nourriture : Poissons, secondairement batraciens, petits mammifères, oiseaux, invertébrés.

Reproduction : Maturité sexuelle à 2 ou 3 ans ; portées de 2 petits en moyenne ; 1 portée par an



© Alain JEAN

**Statut**

Espèce protégée en France depuis 1981, inscrite à l'Annexe II (espèces prioritaires) de la Directive européenne Habitat, Faune, Flore. Espèce classée en « préoccupation mineure » dans les listes rouges des mammifères menacés en Bretagne.

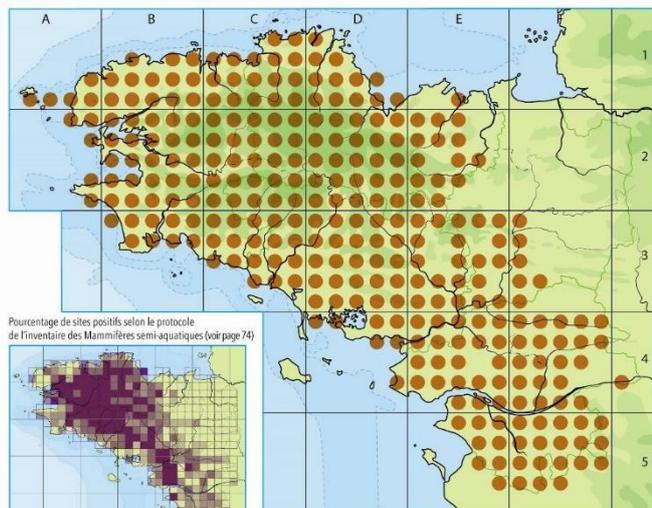
**Menaces et conservation**

La Loutre d'Europe présente des capacités de reproduction limitées (faible fécondité, émancipation et reproduction tardives) et un taux de mortalité élevé (espérance de vie de 4 à 5 ans). Ces caractéristiques démographiques expliquent sa grande vulnérabilité à la surmortalité (piégeage, collisions routières) et induisent une dynamique des populations lente.

Elle a ainsi vu ses populations régresser fortement au XXe siècle du fait du piégeage et de la dégradation de ses habitats, pour atteindre un niveau proche l'extinction à la fin des années 1970. Depuis une trentaine d'années, suite à sa protection, on observe un lent mouvement de recolonisation. Les enjeux actuels de sa conservation sont la limitation de la surmortalité (collisions routières, mortalités accidentelles et destructions), le maintien ou la restauration de ses habitats et de ses proies et la reconnexion des populations relictuelles isolées.

**Situation en Bretagne**

La Bretagne porte une responsabilité élevée dans la conservation de la Loutre. En outre, l'état de conservation régional est jugé « défavorable inadéquat ». Dans les années 1980 l'espèce ne se maintenait plus que dans le centre-ouest principalement, dans le sud-est secondairement, et de façon très diffuse ailleurs. Elle a depuis recolonisé de nombreux cours d'eau et occupe aujourd'hui les 2/3 des bassins versants. Le mouvement de recolonisation marque cependant un net ralentissement à l'est de la région depuis une décennie.



Atlas des Mammifères de Bretagne :  
Répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

© Metagraphic/GMB

## Description des espèces de mammifères à enjeu de Dinan Agglomération

**Le Muscardin - *Muscardinus avellanarius*****Portrait**

Le Muscardin aussi appelé rat d'or a un pelage doré, blond fauve légèrement plus clair sur le ventre. De petite taille (6 à 9 cm de long), il possède une queue épaisse, touffue, et surtout préhensile, adaptation profitable à son mode de vie arboricole quasi-exclusif.

**Statut**

Espèce protégée en France. Espèce classée « quasi-menacée » dans la liste rouge des mammifères menacés en Bretagne.

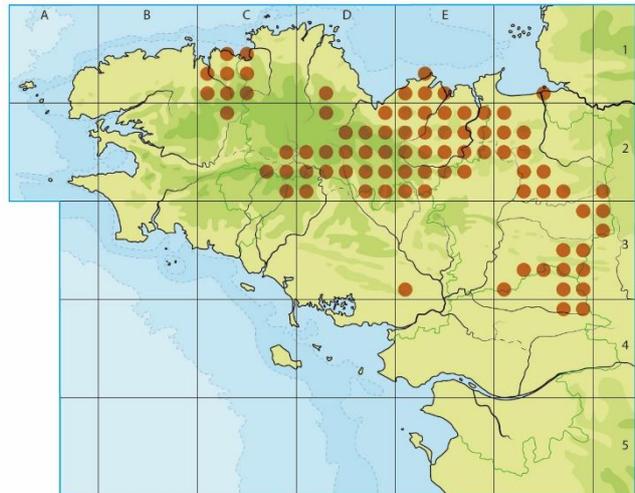
**Comportement**

C'est un micromammifère granivore et frugivore, il consomme diverses baies, des étamines de fleurs, des chatons et bourgeons, voire quelques petits insectes à l'occasion. Il est en particulier connu pour apprécier les mûres et les noisettes. Essentiellement nocturne le Muscardin est le seul de nos micromammifères à hiberner. Arboricole, il fréquente les sous-bois dense pour évoluer dans la strate inférieure de la végétation. On le retrouve en règle générale en lisière de ces massifs forestiers ou bosquets où il peut trouver des espèces végétales plus productives en fruits. Il vit particulièrement dans les taillis de noisetiers, les ronciers ou les clématites. Il évite les monocultures d'épicéas mais s'adapte parfaitement aux haies de lisière. Le bocage préservé, encore dense et parsemé de bosquets lui est par ailleurs tout à fait favorable. Il construit 2 types de nids : un nid d'été aérien de 8 à 15 cm de diamètre un nid d'hiver qui se trouve près du sol.

**Menaces et conservation**

La dynamique et le statut de cette espèce est assez mal apprécié dans la plupart de son aire de répartition. Néanmoins il apparait, au regard de l'écologie de l'espèce et des premiers diagnostics de distribution en Bretagne ou ailleurs, que le Muscardin a très probablement souffert de la dégradation massive du bocage lors de la seconde moitié du vingtième siècle. Les travaux britanniques sur l'espèce suggèrent également un impact non négligeable de la mortalité routière sur les populations.

En Bretagne, les résultats partiels de l'Atlas des mammifères engagé en 2010, montrent que le Muscardin est rare et cantonné à des massifs forestiers ou des zones bocagères préservées. Les premières cartes de répartition suggèrent que la dégradation du bocage pourrait avoir un effet négatif direct (perte d'habitats), mais aussi qu'il pourrait conduire à une fragmentation des populations préjudiciable à l'espèce, les noyaux de populations centrés sur les grands massifs ne demeurant connectés entre eux qu'à condition d'un maintien de corridors constitués d'un maillage bocager suffisamment dense et continu.



Atlas des Mammifères de Bretagne :  
Répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)